

Projet présenté pour programmation

**Rencontres du jazz, du vignoble et des jeunes en 2011,
avec "Jazz en Chais"**

Date de rédaction de la fiche

23/05/2011

Maître d'ouvrage : Association Jazz Pourpre

Fiche-action : 5 - Créer du lien social par la culture, le sport et les loisirs

Numéro Osiris 41311G070000016

Résumé

L'association Jazz Pourpre intervient pour diffuser une offre culturelle de jazz. Elle s'attache en particulier à élargir le public habituel de ce genre musical afin de toucher le plus grand nombre.

L'opération Jazz en Chais, en 2011, cherche à la fois à mobiliser le public jeune, à aller à la rencontre du public dans des communes rurales, et à rapprocher le jazz et le vin.

Sur le plan pédagogique, un partenariat sera établi avec les écoles de musiques du Bergeracois. Plusieurs concerts seront organisés dans des chais viticoles, lieux à forte valeur identitaire, de février à novembre 2011.

Plan de financement MODIFIÉ SUITE A L'INSTRUCTION

Postes de dépenses	€	Recettes	Montant €	Engagement
Cachets et transport	4 450,00 €	Europe - Leader	2 444,44 €	
Hébergement - restauration	1 380,00 €	Conseil Général	2 000,00 €	
Locations batteries, chaises	585,00 €	Agence Culturelle	- €	
Prestations technique - son	2 314,85 €	Partenaire privé	500,00 €	
Editions + signalétique	1 850,00 €	Recettes générées	3 799,40 €	
SACEM + CNV	840,00 €	Autofinancement	2 676,01 €	
TOTAL	11 419,85 €	TOTAL	11 419,85 €	

Calendrier

Début de l'opération 01/12/2010 Fin de l'opération 31/12/2011

Rapport à la fiche-action

La fiche prévoit de soutenir des événements culturels inscrits dans la durée, s'appuyant sur une dimension patrimoniale importante, favorisant la participation des habitants, visant de nouveaux publics.

Critères de sélection

Innovation Offre culturelle tournée vers les jeunes et allant à la rencontre de nouveaux publics

Partenariat Ecoles de musiques, propriétaires viticoles

Emploi Le projet n'a pas d'effet direct

Environnement Une offre culturelle proche du public limite les déplacements

Impact intercommunal 3 concerts dans 3 communes différentes
Le public jeune touché provient d'environ 4-5 cantons

Pérennisation Poursuite de l'événement d'ores et déjà réfléchi
Poursuite des partenariats sur d'autres projets

Avis d'opportunité favorable le 13 janvier 2011

A noter que le projet de résidence d'artistes, dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne, n'a pu se concrétiser, faute de moyens financiers publics à même d'appeler la contrepartie européenne.

Descriptif détaillé du projet

Rencontres du jazz, du vignoble et des jeunes en 2011, avec « Jazz en Chais »

Contexte

L'association « Jazz Pourpre, le jazz en Bergeracois » a pour objet de promouvoir la diffusion du jazz en Bergeracois par différents moyens.

Son objectif est de proposer une offre culturelle de jazz localement, mais aussi et de plus en plus, d'élargir le public des amateurs de jazz. Il s'agit bien de faire découvrir ce genre musical au-delà du public habituel.

Parmi ses actions, figurent bien évidemment l'important festival Jazz Pourpre. Organisé à Bergerac dans le cadre du Mai des Arts, ce festival est composé de deux volets :

- un volet « IN » : des concerts de formations aux dimensions nationales et internationales ;
- un volet « OFF » qui permet la découverte gratuite du genre : concerts dans les lieux publics, tels que le cloître des Récollets, les rues piétonnes du Vieux Bergerac ; rencontres entre le public et les artistes.

Parallèlement elle organise le « podium Jazz Pourpre » qui permet à des formations locales et régionales de concourir puis de se produire au cours du festival.

Elle a également organisé des concerts décentralisés (Creysse, Saussignac, Conne de Labarde, Saint-Aubin de Cadelech, Pomport, etc.), autour de l'alliance jazz et vin, deux thématiques dont le rapprochement est judicieux.

1. Objectifs

En 2011, l'association Jazz Pourpre souhaite ouvrir une autre dimension de ces concerts dans les chais, regroupés sous le nom de « Jazz en Chais », en en faisant un véritable outil de médiation culturelle.

Les objectifs sont de :

- toucher le public jeune en créant des partenariats avec les organismes de médiation et de pratiques culturelles : Ecole des Musiques de Gardonne (intervenant sur tout le sud-Bergeracois), Ecole de Musique de Bergerac.
- faire se rencontrer musiciens amateurs et professionnels en suscitant des rencontres et de l'échange ;
- décentraliser l'offre culturelle en allant dans les communes rurales, en dehors de la haute saison touristique ;
- aller ainsi au-devant du public : en mobilisant les habitants des communes accueillant les événements, en activant les réseaux des partenaires ;
- s'appuyer sur la qualité des ressources locales : aller dans les chais viticoles, qui ont une valeur patrimoniale forte, favoriser la découverte du vin ;
- pour cela, s'inscrire dans les démarches territoriales : tant que possible, se déplacer chez des viticulteurs adhérents de la Route des Vins ou de Destination Vignobles, articuler la programmation avec les projets culturels de territoire (Printemps des Bastides, Grain d'Automne) pour éviter la concurrence des projets.

2. Descriptif

Phase 1 : mobilisation des partenaires

- contact pris avec les écoles de musiques ;
- rencontre avec des viticulteurs ou coopératives, disposant d'une jauge minimale de 200 places ;
- montage d'une résidence d'artistes avec l'Agence Culturelle Départementale

Phase 2 : le projet aboutit à l'organisation de 3 temps forts :

- 4 février : concert (lieu à confirmer ; au 17/12/2010)

Les élèves des écoles de musiques sont conviés aux répétitions et aux balances, objets d'une préparation par les enseignants

- samedi 28 mai : journée de rencontre avec le Chambers Orchestra

Cette formation dispose de qualités pédagogiques. Aussi, en partenariat avec l'Ecole des Musiques de Gardonne, une journée de rencontres sera organisée le samedi 28 mai, avec :

- deux concerts pédagogiques : l'un à Eymet, l'autre à Gardonne, à destination des élèves de l'Ecole des Musiques et des jeunes (hors temps scolaire)
- un concert grand public le soir (lieu à déterminer)

- en novembre : concert, formation et lieu à déterminer

Les élèves des écoles de musiques sont conviés aux répétitions et aux balances, objets d'une préparation par les enseignants. Echange entre les musiciens et les jeunes sur les métiers du jazz et de la musique en général, sous l'angle de l'orientation professionnelle.

Le projet de résidence d'artistes, dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne, n'a pu se concrétiser, faute de moyens financiers publics à même d'appeler la contrepartie européenne.

A noter qu'un autre concert de la série "Jazz en Chais" sera organisé par Jazz Pourpre, au mois de mars. Celui-ci n'ayant pas de dimension pédagogique particulière, n'est pas présenté à la programmation Leader.

3. Mode de mise en œuvre :

La participation des jeunes sera favorisée par :

- leur invitation aux temps de rencontres avec les artistes ; en amont de ces rencontres, d'ailleurs, les écoles de musiques pourront intégrer cette perspective dans leur enseignement.
- des tarifs très réduits aux concerts : 5 € pour les adhérents de ces écoles de musiques

Le tarif pour le grand public reste accessible, à hauteur de 10 € par adulte. Ces prix sont très bas au regard des tarifs d'un concert de jazz habituel, et au vu de l'exigence de Jazz Pourpre dans les choix de programmation.

Les viticulteurs mettent à disposition leur salle et pourront, à leur initiative, organiser des animations avant ou après les concerts : dégustations, repas, etc.

L'appui de l'Agence Culturelle est sollicité pour l'accueil de la formation en résidence mais aussi pour l'organisation technique.

Le conseil général intervient à la fois financièrement et en appui de la programmation.

Les associations locales et les municipalités seront informées dès le départ et associées, si elles le souhaitent, au déroulement du projet.

4. Effets attendus de l'opération

Encouragement à la pratique musicale des jeunes dans les écoles de musiques

« Désacralisation » du jazz et élargissement du public des concerts de jazz

Projets qui pourraient découler de la réussite de celui-ci

Nouveaux accueils en résidence

Pérennisation du projet par la recherche progressive de partenariats privés.

4. Communication sur l'aide européenne

Le soutien de l'Europe apparaîtra à travers l'apposition des logos du programme sur l'ensemble des documents de communication de l'événement : affiches, programmes, etc.